

Communiqué de presse

Sujet	Sécurité de l'approvisionnement grâce au stockage de l'électricité
Pour tout renseignement	Jürg Grossen, Conseiller national, tél. +41 79 444 94 65 Verena Diener, Conseillère aux Etats, tél. +41 79 331 08 39 Martin Bäumlé, président du parti, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral de Suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch, www.vertliberaux.ch
Date	30 septembre 2013

Les Vert libéraux ripostent à l'attaque injustifiée contre les énergies renouvelables

Des parlementaires de la droite exigent dans des motions que les producteurs d'énergies renouvelables soient obligés de participer au financement de capacités de stockage. Les investisseurs privés de centrales solaires et éoliennes devraient donc supporter des coûts supplémentaires, ce alors que les centrales nucléaires massivement subventionnées depuis des décennies n'ont jamais dû payer les charges qu'elles occasionnent pour le réseau et les besoins de stockage. Pour faire contrepoids à cette attaque, les Vert libéraux demandent dans des motions déposées au Conseil des Etats et au Conseil national que les producteurs d'énergie en ruban non réglable doivent obligatoirement investir dans le stockage d'énergie. En effet, les exploitants d'installations produisant à tout moment la même quantité d'électricité, indépendamment de la demande, sont également responsables du stockage de cette électricité pas toujours valorisable.

Il est indéniable qu'un approvisionnement en énergie sûr exige des capacités de stockage en suffisance - décentralisées et centralisées. Les Vert libéraux estiment par contre que rien ne justifie de grever uniquement les producteurs d'énergies renouvelables, comme le Conseiller aux Etats Werner Luginbühl et le Conseiller national Hans Killer l'exigent dans leurs motions¹. Ils justifient leur demande par le fait que ces types d'énergie ne sont pas produits en continu durant toute la journée. Il est pour le moins étonnant de vouloir grever ainsi de façon ciblée les nouvelles énergies renouvelables, alors que les producteurs d'énergie de ruban profitent depuis des décennies de subventions croisées. Les Vert libéraux estiment dès lors que les producteurs d'énergie de ruban devraient être les premiers à contribuer au stockage de l'énergie. En particulier les centrales nucléaires livrent de l'énergie de ruban, qui bloque régulièrement les lignes de transmission et produit des surplus lors des périodes creuses, ce alors que les énergies renouvelables sont, conformément à la législation, prioritaires lors de l'injection d'énergie. L'électricité nucléaire n'a résolu ni le problème du stockage de ses déchets ni celui de la couverture insuffisante de l'assurance en cas d'accident. Cette énergie massivement subventionnée met la pression sur les prix sur le marché de l'électricité et entrave la rentabilité des énergies renouvelables ainsi que celle des centrales réglables et supportant l'ensemble du système.

Pour faire contrepoids, les Vert libéraux exigent dans des motions déposées au Conseil des Etats et au Conseil national de créer une base légale, qui lierait la possibilité de continuer à exploiter les centrales d'énergie de ruban à la mise à disposition de capacités de stockage centralisées ou décentralisées. Ainsi la responsabilité de réglage incomberait aux producteurs d'énergie de ruban, ce qui permettrait d'adapter la production au marché et aux besoins réels. En effet, les exploitants d'installations produisant à tout moment la même quantité d'électricité, indépendamment de la demande, sont également responsables du stockage de cette électricité pas toujours valorisable.

¹ http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20133669 et http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20133749 (pas encore traduites en français).